

Ubérisation : la lutte d'un livreur à vélo

Activité 1 : Découvrir

1. Il reçoit un salaire dans le cadre d'un contrat de travail.
2. Il emploie un ou plusieurs salariés.
3. Il a créé une entreprise individuelle.

	l'auto-entrepreneur	le salarié	l'employeur
		X	
			X
	X		

Activité 2 : Écouter

1. En 2014, Jérôme Pimot a été livreur à Paris. / pour une plateforme de livraisons de repas.
2. Il travaille alors comme travailleur indépendant.
3. Jérôme découvre les mauvaises conditions de travail.
4. Grâce à un juriste, Jérôme comprend que la plateforme le considère comme un salarié, alors qu'il n'en est pas un.
5. Après sa mauvaise expérience chez Deliveroo, Jérôme crée un collectif de livreurs à vélo.
6. Les livreurs avec qui Jérôme lutte souhaitent négocier avec les plateformes.
7. Jérôme reproche aux responsables des plateformes de livraison de ne pas savoir ce qu'est la réalité d'un livreur à vélo.
8. Depuis le confinement, les livreurs à vélo sont de plus en plus nombreux. / sont de moins en moins bien payés. / ont changé de profil.
9. Maintenant, Jérôme Pimot continue à être livreur à vélo. / est salarié dans une entreprise.
10. Jérôme conseille aux clients des plateformes de livraison de repas d'aider les livreurs en donnant des pourboires.

Activité 3 : Écouter

« - Alexis Bedu : Il découvre alors l'auto-entrepreneuriat et ses travers : les nombreux bugs de l'application censée l'orienter vers ses commandes, les facturations incomplètes de son employeur, la couverture sociale quasi inexistante. Il se rapproche d'un juriste qui va lui ouvrir les yeux.
- Jérôme Pimot : Au final, il a lu le contrat - je lui ai envoyé et puis il m'a rappelé - il m'a dit : « Mais en fait, Jérôme, tu es salarié. » Je lui ai dit : « Mais comment ça ? Je suis auto-entrepreneur, je ne suis pas salarié. » Il me dit : « Oui mais en fin de compte, tu devrais être considéré comme un salarié par rapport à la façon dont tu travailles. » Et là, il m'a expliqué ce que c'était que le lien de subordination : le contrôle, les sanctions, les suivis, l'organisation que je ne gère pas, tout le matériel qu'on m'impose et qui ne m'appartient pas. »

Activité 4 : Écouter

La pandémie de Covid-19 et le confinement en 2020 ont eu pour effet une hausse du nombre de livreurs à vélo et une chute du prix des courses.
Cela a tout transformé. Certains livreurs louent leur compte : ils font travailler à leur place des réfugiés et des mineurs.

Activité 5 : Vocabulaire

1. « subordination » = dépendance
2. « déguisé » = caché
3. « émancipation » = indépendance
4. « de régulation » = de contrôle.